



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

associations

Question écrite n° 30125

Texte de la question

M. Daniel Boisserie interroge M. le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants sur les inquiétudes exprimées par les associations d'anciens combattants et victimes de guerre quant à l'éventualité de retenir le 11 novembre comme journée unique de commémoration. La majeure partie des associations d'anciens combattants, les acteurs des conflits 39/45 et de nombreux Français s'y opposent car ils attachent une immense importance à la date du 8 mai et souhaitent qu'elle soit maintenue chômée. Celle-ci représente en effet la victoire de la France et de ses alliés sur l'Allemagne hitlérienne et sur le nazisme. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions en la matière afin d'apaiser les appréhensions des anciens combattants.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants tient à préciser qu'il a été procédé à l'installation d'une commission de réflexion sur la modernisation des commémorations publiques, présidée par le professeur André Kaspi. Cette instance, créée par arrêté du 12 décembre 2007, est chargée de réfléchir aux voies du renouveau pour les cérémonies commémoratives, afin d'empêcher qu'elles ne souffrent, à terme, d'un trop grand désintérêt. En tout état de cause, l'opportunité d'instaurer une journée unique du souvenir ne peut être tranchée avant que n'aient été rendues les conclusions de cette commission de réflexion sur la modernisation des commémorations publiques. Le dépôt du rapport est prévu pour le mois de décembre 2008. Le travail de cette commission s'effectue notamment sur la base d'auditions et de consultations auxquelles, bien évidemment, le monde combattant est associé, en prenant en compte l'attachement des Français et des anciens combattants au calendrier des commémorations hérité de l'Histoire.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30125

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 septembre 2008, page 7689

Réponse publiée le : 11 novembre 2008, page 9769